

REFERENCES	OR / FG	
	Lundi 19 juillet 2021	
DATE DE LA REUNION	<p><u>PRESENTS</u></p> <p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Stéphane FRIOUX, Adjoint au maire, Villeurbanne ○ Hugo DALBY, Conseiller, Métropole de Lyon ○ Gaëtan CONSTANT, Adjoint au maire, Villeurbanne ○ Aurélie LOIRE, Adjointe au maire, Villeurbanne ○ Anne REVEYRAND, Conseillère, Métropole de Lyon ○ Corinne SUBAI, Conseillère, Métropole de Lyon <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Cédric VIDAL, Chargé de mission, Métropole de Lyon ○ Florent GIRAUD, directeur de l'ENMDAD ○ Guillaume MATRAY, responsable administratif et financier ○ Onilalao RAJAONARIVELO, secrétaire de direction, ENMDAD 	<p><u>EXCUSES</u></p> <p>Membres</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Caroline LAGARDE, Conseillère, Métropole de Lyon ○ Laure-Emmanuelle PRADELLE, Adjointe au maire, Villeurbanne ○ Cédric VAN STYVENDAEL, Maire, Villeurbanne <p>Invités</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Michel ROTTERDAM, directeur de la Culture, Métropole de Lyon ○ Bernard SEVAUX, Directeur général adjoint culture, ville de Villeurbanne ○ Florent BRUYAS, DRH Mairie de Villeurbanne ○ Laurent ARGENTIERI, adjoint DGA Culture, Ville de Villeurbanne ○ Véronique CHAMBON-RICHERME, trésorière municipale de Villeurbanne ○ Philippe GRAMMATICO, directeur adjoint de l'ENMDAD ○ Céline COZZUCOLI, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics ○ Hélène SAUVAGEOT, responsable vie scolaire
	La séance débute à 17h10	
	En présentiel	

Monsieur Stéphane Frioux vérifie le quorum : six membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et deux pouvoirs sont attribués.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CONSTANT Gaëtan	X		
DALBY Hugo	X		
FRIOUX Stéphane	X		
LAGARDE Caroline		X	Madame SUBAÏ
LOIRE Aurélie	X		
PRADELLE Laure-Emmanuelle		X	Monsieur FRIOUX
REVEYRAND Anne	X		
SUBAI Corinne	X		
VAN STYVENDAEL Cédric		X	
TOTAL : 8 membres représentés	6	3	2

Il est précisé que les transformations de poste 388 et 349 relatives aux délibérations 2143 et 2144 ont fait l'objet d'une séance de CTP extraordinaire le 13 juillet suite au vote négatif de l'ensemble des organisations syndicales en séance ordinaire du 29 Juin. Les deux transformations de poste s'inscrivent dans le cadre du projet de l'établissement.

Délibération n°2143 : Evolution quotité horaire – poste d'APEA Intervenant en Milieu Scolaire n°388 à temps non complet (40%) vers APEA à temps complet (100%)

➔Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent à la majorité la délibération (7 favorables, 1 abstention).

Délibération n°2144 : Evolution du cadre d'emploi – poste APEA Intervenant en Milieu Scolaire n°349 à temps complet (100%) vers le poste d'Attaché Territorial à temps complet (100%)

➔Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent à la majorité la délibération (7 favorables, 1 abstention).

Délibération n°2145 : Convention d'occupation précaire ENM – Théâtre de l'Iris pour l'organisation du recrutement d'entrée en 1^{er} cycle

M. Matray présente la convention suite aux intempéries récentes afin de permettre au Théâtre de l'Iris d'organiser le recrutement des entrées en 1^{er} cycle programmé en septembre 2021

➔Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

Prochaine date CS jeudi 7 octobre 2021 à 17h – salle à définir

